
Point sanitaire :

6 personnes testées positives depuis le 1 octobre 2020 + une trentaine malades ou cas contact. Le stock de masque est de 46500 et d'autres commandes vont être passées, les OS ont signalé que sur certains sites le stock de masques est très limité...

Le PCA n'est pas activé.

Concernant l'accueil et son ouverture, le Directeur confirme que l'on s'oriente vers un accueil sur RDV (comme l'attestation le mentionne) mais attend les dernières directives. A notre question à partir de quand cela s'applique t'il , il nous répond à partir de maintenant...sauf qu'il attend les directives. Donc pas immédiatement finalement...

Sur le télétravail, la préconisation de la circulaire du 2020 mentionne qu'il est impératif que les agents dont les missions sont totalement télétravaillables y soient 5j/j, mais sous réserve de nécessité de service. Avec priorité pour les agents vulnérables.

A notre question de savoir si le volontariat, que ce soit pour les agents vulnérables ou les autres? avait disparu et si celui-ci devenait obligatoire, il nous a été répondu que la notion de volontariat avait disparu mais que le caractère obligatoire n'y était pas... le Directeur compte sur de la persuasion...

Le Directeur souhaite toujours activer le partage d'un ordinateur par un binôme.

Pour la CGT c'est difficilement réalisable, d'un point de vue pratique et sanitaire. La DG aurait pu anticiper en renforçant le stock plus rapidement. Nous avons réitéré notre exigence d'un remboursement forfaitaire des consommables, d'une quote part pour dépenses électricité, etc... et sur la nécessité de disposer d'un matériel ergonomique à son domicile

Les déplacements type vérif (pas de nouvelle verif à engager) ou CCID sont suspendus.

La DG selon les dernières infos ne souhaite pas suspendre, malgré le contexte, la réforme NRP comme les OS l'ont demandé, au motif que les agents ont déjà eu le temps suffisant pour exprimer leur désaccord, et donc la démocratie sociale respectée... C'est une certaine vision que la CGT ne partage pas.

Les réunions professionnelles sont autorisées avec une jauge max de 6 personnes.

Au self de privas , des chaises ont été enlevées, plus de vis à vis.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [CR Divers](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank